



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question au Gouvernement n° 3971

Texte de la question

SÉCURISATION DE L'EURO 2016

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Lellouche, pour le groupe Les Républicains.

**M. Pierre Lellouche.** Monsieur le ministre de l'intérieur, beaucoup de Français sont heureux de voir arriver en France le championnat d'Europe de football, l'un des événements sportifs les plus importants de la planète, et beaucoup se préparent à vivre cet événement comme une fête. Cependant, après les incidents extrêmement graves qui ont été constatés samedi dernier au Stade de France à l'occasion de la finale de la Coupe de France, il ne faudrait pas que la fête tourne au drame.

À l'occasion du débat qui a eu lieu ici même jeudi dernier sur la prorogation de l'état d'urgence, mon collègue Philippe Goujon et moi-même avons fortement insisté sur le fait que, compte tenu des pressions exercées sur nos forces de police non seulement par l'Euro, mais aussi par le terrorisme et les mouvements sociaux, notamment, il n'était pas raisonnable que les pouvoirs publics érigent des fans zones dans les grandes villes de France, en particulier autour de lieux emblématiques tels que la Tour Eiffel, dans lesquels pourraient se réunir tous les soirs jusqu'à 92 000 personnes derrière un grillage. Nous vous avons demandé d'organiser ces fans zones dans des lieux mieux protégés, à l'intérieur de stades.

Or, samedi dernier, il s'est passé des choses très graves au Stade de France. Toutes sortes d'objets interdits ont été introduits dans le stade, des feux ont été allumés, des spectateurs ont témoigné que les fouilles n'étaient pas effectuées correctement, et le préfet de Seine-Saint-Denis lui-même, qui avait mis en place un système de sécurité inédit, a dû constater publiquement que celui-ci avait « cédé ».

Dans ces conditions pour le moins inquiétantes – vous en conviendrez, monsieur le ministre –, je voudrais vous poser calmement...

**M. Jean Glavany et M. Christian Paul.** Pour une fois !

**M. Pierre Lellouche.** ...la question suivante, en souhaitant que vous y répondiez calmement, sans vous énerver, sans faire de mauvaise politique, sans démagogie éhontée : comment comptez-vous remédier aux failles béantes que la finale de samedi dernier a révélées ? Pensez-vous maintenir à Paris les fans zones, qui représentent un risque majeur pour la sécurité de la ville ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bernard Cazeneuve,** *ministre de l'intérieur.* Monsieur le député Lellouche, je réponds toujours calmement,

notamment à vos questions, car elles sont toujours posées avec une extrême amabilité.

**M. Antoine Herth.** C'est bien !

**M. Bernard Cazeneuve, ministre.** Et lorsque les questions sont ainsi posées, il n'y a aucune raison d'y répondre autrement.

**M. Christian Jacob.** Un peu moins de condescendance et un peu plus d'efficacité, monsieur le ministre !

**M. Bernard Cazeneuve, ministre.** Que s'est-il passé samedi dernier ?

**M. Christian Jacob.** Une démonstration d'incompétence !

**M. Bernard Cazeneuve, ministre.** Samedi dernier, à l'occasion du match qui s'est tenu au Stade de France, un certain nombre de problèmes sont apparus. Le premier élément sur lequel je voudrais insister est que l'organisation de ce match n'est pas celle qui prévaudra durant l'Euro 2016. Les organisateurs ne sont pas les mêmes, les dispositifs de sécurité qui ont été mis en œuvre ne sont pas les mêmes que ceux que nous mobiliserons.

**M. Jean-Pierre Gorges.** Les ballons ne sont pas les mêmes !

**M. Bernard Cazeneuve, ministre.** En revanche, les dysfonctionnements qui ont été constatés doivent être pris en compte pour l'organisation de l'Euro 2016.

Pourquoi y a-t-il eu ces dysfonctionnements ? Parce que le nombre d'entrées et de zones de préfiltrage prévues pour ce match était insuffisant, ce qui a posé un problème de fluidité des entrées, et par conséquent d'efficacité des contrôles.

Constatant que les structures en charge de la sécurité dans le stade, au nombre desquelles la Fédération française de football, n'avaient pas signalé correctement les entrées et n'avaient pas rempli leurs obligations, j'ai réuni l'ensemble des organisateurs hier, au cours de trois réunions. L'ensemble du dispositif de sécurité a été réexaminé pour atteindre trois objectifs : fluidité des entrées, efficacité des fouilles et des palpations de sécurité, fluidité des sorties. Le dispositif sera ainsi totalement revu à partir du retour d'expérience et des préconisations d'hier.

J'ai également demandé aux préfets de zone, que j'ai convoqués hier, de bien vouloir superviser l'ensemble du dispositif dans chaque ville. Je me suis enfin entretenu avec Alain Juppé (*Mouvements divers.*) hier soir, et nous sommes convenus ensemble que, ces mesures prises, les fans zones seraient maintenues.

**M. Jean Glavany.** Il est malin, le ministre !

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lellouche](#)

**Circonscription :** Paris (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3971

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mai 2016](#)